

## COLLOQUE LE 7 OCTOBRE 2021 - ESS & ENTREPRISES À MISSIONS : LA NOUVELLE CONTROVERSE DE VALLADOLID ?

Date de création : 31/08/2021  
Date de première publication : 31/08/2021  
Date de version publiée : 31/08/2021  
Date de début de publication : 31/08/2021  
Date de fin de publication : 08/10/2021

### **Assistez au prochain colloque d'HEXOPEE et FIDAL avec le soutien d'AG2R en visioconférence le 7 octobre après-midi**

La loi PACTE, adoptée le 22 mai 2019, entend réconcilier l'entreprise et la société. Cette loi aurait pu s'appuyer sur le modèle de l'ESS (économie sociale et solidaire) elle-même redéfinie en 2014 mais cette option n'a pas été retenue par le législateur.

Les cartes semblent aujourd'hui totalement redistribuées. En effet, toute entreprise, de l'ESS ou non :

- doit prendre en considération les impacts sociaux et environnementaux de son activité,
- peut statutairement définir sa « raison d'être » et opter pour une « mission » à caractère social et environnemental.

Dans ce contexte, le modèle de l'ESS, regroupant coopératives, mutuelles, associations, fondations et entreprises commerciales d'utilité sociale sera-t-il marginalisé ? Autrement dit, quelle est la raison d'être des acteurs de l'ESS au regard de la Loi PACTE qui donne une nouvelle dimension sociale et environnementale aux entreprises ? Cette loi n'est-elle pas l'occasion de repenser le modèle et le positionnement des organisations de l'ESS ?

A l'opposé, que penser des effets de la Loi PACTE sur le comportement des entreprises « classiques » du secteur marchand qui, au demeurant, ne supportent pas les mêmes contraintes que celles de l'ESS, de la sincérité, de la réalité et de l'impact de leur promesse en matière sociale et environnementale ?

Enfin, au regard du contexte économique, social, climatique et sanitaire actuel, quelles synergies sont envisageables entre ces deux mondes (ESS/secteur marchand) puisque la Loi PACTE les invite de facto à se rapprocher ... ?


**Tels sont les sujets que nous aborderons à l'occasion du colloque.**

### **Au programme**

- Introduction : « La loi Pacte, une appropriation culturelle par l'économie traditionnelle de l'ESS ? », Thimothée Duverger, Maître de conférence Sciences Po Bordeaux
- Table ronde 1 : « Les raisons d'une controverse, la raison du bien commun », Claire Thoury, Présidente Mouvement associatif, Delphine Lalu, Directrice de la RSE et des Fondations Groupe AG2R La Mondiale, Claude Mattio, président d'AKOR CONSULTING et créateur de l'entreprise à mission YELLOW, Fred Bardeau, Président de Simplon
- Focus : "La démarche entrepreneuriale et l'implication de la jeunesse"
- Table ronde 2 : « Quelles synergies au service de l'intérêt général ? », Francis STEPHAN, Président de la commission RSE de la FNESH, Corinne Bord, Vice-présidente Léo Lagrange, Fatima Bellaredj, Déléguée Générale CGSCOP
- Clôture : Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat à L'Economie Sociale et Solidaire

**Présentation : Olivier Dhers, journaliste d'AEF info, fil social / RH.**

**Organisé par Hexopée et Fidal avec le soutien d'AG2R**

 [Inscrivez-vous en suivant ce lien](#)